



**REGLEMENT MINITRIAL IDF 2024**

**DEFINITION :**

La Ligue Motocycliste d'Ile de France met en place un Championnat de Ligue Ile de France Minitrial, motos thermique 80cc maximum et électrique pour les enfants de 6 à 12 ans\*.

Pour participer à ce championnat, les pilotes doivent avoir une licence valide.

\*6 ans minimum le jour l'épreuve et 12 ans maximum au 1<sup>er</sup> janvier de l'année du championnat.

**ARTICLE 1 : CATÉGORIES**

Les pilotes peuvent choisir de s'inscrire dans la catégorie qu'ils souhaitent :

- Minitrial 1 – tracé noir
- Minitrial 2 – tracé orange

La catégorie Minitrial 1 est d'un niveau supérieur à la catégorie Minitrial 2.

**ARTICLE 2 : ENGAGEMENT - TARIFS**

Les inscriptions se feront par internet sur le site « [helloasso.com](http://helloasso.com) » jusqu'à la veille de l'épreuve à 18h au tarif de 15€.

Les liens seront mis en ligne sur le site de la ligue IDF et des clubs organisateurs avant chaque épreuve. Un pilote pourra s'inscrire le matin de l'épreuve après avoir rempli le bulletin d'engagement IDF qui sera fourni sur place. Montant de l'engagement : 25€.

Pas de délivrance de licence une manifestation le jour de l'épreuve, pour prendre cette, se rendre sur le site de la FFM et faire cette demande au minimum 72 h avant l'épreuve.

**ARTICLE 3 : CONTROLE ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE**

**CONTROLE ADMINISTRATIF**

Les participants doivent se présenter à l'accueil administratif munis d'une licence annuelle compétition valide : **NJ1 (6/7 ans), NJ2 (8/9 ans), NJ3 (10/11 ans) ou NTR ou d'une licence une manifestation : LJD (6/11 ans) ou LJA.**



LIGUE  
ÎLE-DE-FRANCE

## **CONTROLE TECHNIQUE**

Le contrôle technique a lieu le matin de l'épreuve à partir de **9h00** avant le départ et portera sur la conformité de la moto et sur l'équipement du pilote (bottes, pantalon, maillot à manches longues, dorsales, gants, casque homologué).

Le coupe circuit magnétique au poignet, la couronne arrière pleine, la protection de couronne et de pignon de sortie de boîte sont obligatoires, leviers boulés, axe de sélecteur bouché. Toutes les aspérités dangereuses doivent être protégées. Le guidon doit être équipé d'une protection rembourrée recouvrant largement les fixations.

Les disques arrière pleins sont préconisés.

**Le port d'une protection dorsale est obligatoire (norme : EN1621-1, 2 ou 3).**

Des contrôles volants pourront avoir lieu sur décision du Directeur de course et le pilote ne respectant pas les règles pourra être exclu de l'épreuve.

## **ARTICLE 4 : PARCOURS**

Le parcours est composé de 5 zones spécifiques Minitrial dans un périmètre proche du départ et ne dépassant pas 1km de long.

Les pilotes doivent effectués 3 fois le parcours. Le club organisateur, en concertation avec les éducateurs peuvent décider de faire 2 fois le parcours en cas de besoin.

Chaque zone Minitrial est composée de deux tracés :

- Un tracé noir pour la catégorie Minitrial 1
- Un tracé orange pour la catégorie Minitrial 2

Le cumul de points de l'ensemble des zones de la journée détermine le classement de l'épreuve.

**Un éducateur breveté est présent pour l'encadrement des pilotes du Championnat de Ligue Ile de France Minitrial.**

## **ARTICLE 5 : CLASSEMENT**

A chaque épreuve du Championnat de Ligue Ile de France Minitrial, un classement est établi sous réserve d'avoir trois participants minimums.

Les classements sont réalisés dans les conditions mentionnées ci-dessous et deux critères seront pris en compte pour définir ce classement :

- 1. Aptitude au pilotage :** les points attribués correspondent aux points figurant sur la fiche de pointage. Toutes les zones effectuées sont comptabilisées.

**2. Comportement, fair-play :** si le comportement verbal ou gestuel du pilote ou de son encadrement est en cause, une pénalité pouvant aller jusqu'à 5 points sera ajoutée. Dans le cas de récurrence, l'exclusion sera immédiate.

En cas d'ex-aequo au classement de l'épreuve, les pilotes sont départagés en tenant compte :

- du plus grand nombre de 0, de 1, de 2, de 3 et 5.
- si l'égalité subsiste, les pilotes sont départagés selon leur âge et le plus jeune prendra l'avantage.

Les 15 premiers pilotes franciliens d'une épreuve marqueront des points de la façon suivante :

1 <sup>er</sup>	20 points	6 <sup>e</sup>	10 points	11 <sup>e</sup>	5 points
2 <sup>e</sup>	17 points	7 <sup>e</sup>	9 points	12 <sup>e</sup>	4 points
3 <sup>e</sup>	15 points	8 <sup>e</sup>	8 points	13 <sup>e</sup>	3 points
4 <sup>e</sup>	13 points	9 <sup>e</sup>	7 points	14 <sup>e</sup>	2 points
5 <sup>e</sup>	11 points	10 <sup>e</sup>	6 points	15 <sup>e</sup>	1 point

## **ARTICLE 6 : CHANGEMENT DE CATÉGORIE**

Le changement de catégorie en cours de saison n'entraînera pas la perte de points acquis précédemment.

## **ARTICLE 7 : CLASSEMENT FINAL**

Les classements des pilotes d'Ile de France sont effectués à partir des points acquis lors de chaque épreuve par catégorie. Le champion est le pilote qui a le plus grand nombre de points de sa catégorie au classement général.

Pour ce Championnat de Ligue Ile de France Minitrial, l'ensemble des épreuves compte pour le classement final du Championnat.

Pour départager les ex-aequo, on prendra en compte le nombre de places de 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> .... Si l'égalité subsiste le cas échéant, la dernière épreuve sera déterminante.

Les trois premiers Franciliens de chaque catégorie, seront récompensés avec un minimum de trois pilotes par catégorie à l'occasion de la remise des récompenses de toutes les disciplines Motocycliste de la Ligue d'Ile de France.

## **ARTICLE 8 : CALENDRIER**

Se reporter au Calendrier « Trial IDF 2024 » pour les épreuves comptant pour le Championnat de Ligue.



LIGUE  
**ÎLE-DE-FRANCE**